



La campagne des municipales... ICI... ou plutôt ailleurs ?

•3

Dimanche en politique devient Dimanche aux sports d'hiver

Cela figurait en bonne place dans les conférences de presse de rentrée des antennes régionales en septembre dernier : « Les élections municipales seront l'un des événements les plus importants de l'année 2026 ». Ce serait alors, l'occasion de montrer la puissance du réseau et d'assurer notre mission de service public de l'information. Et pour ne rien manquer, on a même demandé à certains salariés d'éviter de prendre des congés pendant cette période.

On pouvait donc s'attendre à ce que « Dimanche en politique », seule émission politique du réseau France 3, soit un élément important du dispositif. On pouvait espérer que, pendant la campagne, l'émission soit confortée, voire renforcée et mieux exposée.

On pouvait toujours rêver et croire aux promesses... Car en février et mars, pendant le mois qui précède les élections municipales, ce n'est pas une émission, ni deux, ou trois que la direction a décidé de supprimer... mais cinq au total ! Le motif ? France 3 diffusera, à la place, les Jeux olympiques d'hiver suivis des Jeux paralympiques, pendant cinq week-ends.

Dans un groupe de télévision qui compte cinq chaînes et met en avant sa plateforme numérique, n'y avait-il pas d'autres solutions pour assurer l'exposition de ce grand événement sportif ? Ne pouvait-on pas organiser des bascules entre France 2 et France 4, comme pendant Roland Garros ?

Alors que France Télévisions fait maintenant l'objet d'attaques continues de la part de nombreux élus et de médias privés, la direction rate une fois de plus l'occasion de montrer la nécessité d'un service public de l'audiovisuel fort, proche des gens, ouvert et pluraliste, et qui laisse la place aux débats.

Face à cette décision, que vont faire les rédacteurs en chef et les directeurs régionaux ? Vont-ils se mobiliser pour défendre le travail des personnels et les intérêts de nos publics ? On aimerait le croire...

En attendant leur réaction, il n'est pas trop tard pour revenir sur cette décision qui prive les Français d'un espace de débat démocratique. Qui, à part le réseau France 3 rebaptisé ICI, est en capacité aujourd'hui d'organiser des programmes de ce type, proches des téléspectateurs et des internautes ?

La direction doit entendre l'incompréhension des salariés face à cette suppression, et trouver des solutions pour préserver sur le réseau ICI un maximum d'émissions politiques dans une période où nous sommes particulièrement attendus.

Paris, le 16 décembre 2025